

Le Carillon de l'Immaculée

Bulletin de la Fraternité Saint-Pie X sur Lourdes, Pau, Tarbes et la Vallée de Luchon
20, Chemin de l'Arrouza, 65100 Lourdes

Bien chers fidèles,

Permettez-moi tout d'abord, au nom de toute notre communauté, de vous souhaiter de saintes fêtes de Noël, ainsi qu'une sainte et bonne année 2025.

Nous sommes sans doutes tous tentés de tomber quelque peu dans la tristesse eu égard les circonstances du temps présent où nous avons l'impression d'être submergé de toute part.

Et pourtant ! Connaissez-vous cet adage : « *Là où le péché abonde, la grâce surabonde.* » Autrement dit, comme l'écrivait la comtesse de Ségur : « *Après la pluie, le beau temps !* » Mais quelle est la source de ce beau temps spirituel qui doit inonder notre âme ? Au milieu des difficultés, des épreuves, des doutes, des tentations, voire même des chutes, sachons contempler la lueur d'espérance qui nous est promise avec la naissance du *Désiré de toutes les Nations*. Ne chantons-nous pas dans ce beau cantique de Noël : « *Depuis plus de 4000 ans, nous le promettaient les prophètes ; depuis plus de quatre mille ans, nous attendions cet heureux temps.* » Oui, « *il est né le Divin Enfant !* », telle est la source de notre bonheur, de notre soleil : le Soleil de la justice.

Providentiellement, s'est ouverte depuis le 24 décembre 2024 une année Jubilaire qui s'achèvera le 6 janvier 2026. Nous reviendrons dans un prochain bulletin sur ce Jubilé qui revient traditionnellement tous les 25 ans pour fêter l'anniversaire de la Rédemption. Mais un jubilé, comme son nom l'indique, est un moment de joie. Joie de pouvoir bénéficier plus profusément des grâces rédemptrices de notre Sauveur...

Providentiellement également, dans ce contexte, notre Supérieur général et notre Supérieur de District nous invitent en cette année jubilaire, non seulement à un pèlerinage à Rome, auprès du tombeau du Prince des apôtres et de ce centre de la catholicité qu'est Rome, la Rome éternelle, mais encore à une croisade du Rosaire pour les vocations sacerdotales et religieuses : *Mitte operarios in messem tuam, envoyez Seigneur des ouvriers pour votre moisson.* Tel sera d'ailleurs le thème du pèlerinage jubilaire à Rome. M. l'abbé Davide Pagliarani, dans son article publié sur la Porte Latine, plein d'un élan de foi nous en développent les raisons. Nous y renvoyons le lecteur.

« *Pratiquement, écrit-il, faisons monter au Ciel une supplication continuelle de chapelets fervents pour les vocations. Nous n'en tiendrons pas le compte, nous ne voulons pas en limiter le nombre ; mais nous comptons sur l'engagement de tous et de chacun pour consacrer cette année sainte à la récitation féconde du rosaire. Nous comptons en particulier sur la prière des enfants de nos familles et de nos écoles, ainsi que sur leurs sacrifices ; et nous prions instamment leurs éducateurs de tout mettre en œuvre pour aider ces enfants à s'y montrer généreux.*

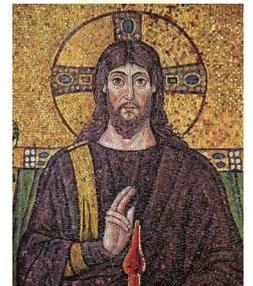
Nous déposerons alors solennellement aux pieds de Notre-Dame, le 20 août prochain, cette multitude incalculable de chapelets et de sacrifices, comme un hommage de reconnaissance et d'humble confiance dans la puissance de son intercession maternelle.

(Suite page 3)

Janvier 2025
n° 73



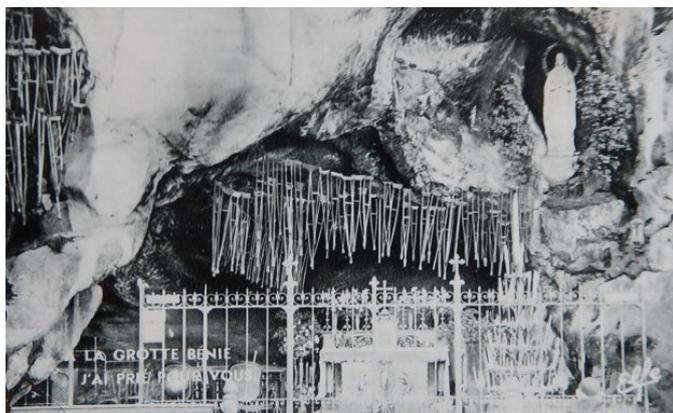
Editorial
Appel aux vocations



Sommaire :

- Editorial, p. 1**
- Les miracles
de Lourdes, p. 2**
- Le signe de la Croix
et S^{te} Bernadette, p. 4**
- Le cardinal Pie
à Lourdes, p. 5**
- Charlemagne
et Lourdes, p. 6**
- Renseignements, p. 8**

Les miracles de Lourdes



La grotte avec tous ses « ex-voto » aujourd'hui enlevés

A Lourdes, la Vierge Immaculée n'a fait aucune promesse aux hommes, comme à l'apparition dans la nuit du 18 au 19 juillet 1830 à la rue du Bac à Paris : « Venez au pied de cet autel, là les grâces seront répandues sur toutes les personnes... »

A la Grotte de Massabielle, elle a simplement apporté du ciel des demandes : « Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! » puis « Allez boire à la fontaine et vous y laver » sans annoncer l'efficacité souveraine de l'eau de la Grotte qui guérira tant d'infirmités, et enfin « Allez dire aux prêtres qu'on vienne ici en procession et qu'on y bâtit une chapelle », sans promettre des effets surnaturels et divins.

Et pourtant **Mgr Laurence**, évêque de Tarbes, qui a publié un mandement doctrinal le 18 janvier 1862 par lequel il reconnaissait officiellement les apparitions de Lourdes, explique que « le témoignage de Bernadette présente toutes les garanties que nous pouvons désirer, mais il y a aussi des fruits merveilleux qui se sont accomplis depuis le 1^{er} évènement. » Plus loin, l'évêque de Tarbes précise que « l'apparition est surnaturelle et divine, car elle a produit des effets surnaturels et divins... Il y a une liaison étroite entre les guérisons et l'apparition ; l'apparition est divine puisque les guérisons portent un cachet divin ».

Les premières guérisons miraculeuses ont eu lieu pendant les apparitions. La première dont Catherine Latapie a bénéficié a eu lieu au cours de la 12^e apparition le lundi

Parole de sainte Bernadette :

Sœur Cécile Pagès rapporte :

Je disais à sœur Marie-Bernard que beaucoup de personnes étaient guéries par l'eau de Lourdes après une neuvaine.

— « Oh, dit-elle, la Sainte Vierge quelquefois veut qu'on la prie longtemps, et une personne n'a été guérie qu'après neuf neuvaines. »

Bernadette disait (Nevers - Espace Bernadette), 1869, n°43.

1^{er} mars 1858. Ce sera l'une des « 7 guérisons de 1858 » reconnues miraculeuses, quatre ans plus tard par Mgr Laurence.

Depuis ce sont 6784 guérisons inexplicables qui ont été recensées. 71 seulement ont été reconnues miraculeuses par les autorités ecclésiastiques, après, pour chacune d'entre elles, une enquête extrêmement minutieuse de parfois plus de dix ans. La dernière guérison miraculeuse qui vient d'être reconnue ne l'a été que 95 ans après ! La procédure est en effet toujours longue et rigoureuse.

Mgr Laurence explique que « l'Eglise apporte une sage lenteur dans l'appréciation des faits surnaturels. Elle demande des preuves certaines, avant de les admettre et de les proclamer divins parce que depuis la déchéance originelle, l'homme est sujet à bien des erreurs et il peut être victime des artifices du démon. »

Le **Bureau des constatations médicales** a été créé en 1883 à la demande de l'évêque de Tarbes et Lourdes pour soumettre à une vérification médicale rigoureuse les cas de guérisons inexplicables.

Des critères au nombre de 7 avaient déjà été établis par le cardinal Lambertini au début du XVIII^e siècle :

- ◆ Que la maladie ait fait l'objet d'un diagnostic clair
- ◆ Que son pronostic ait été défavorable
- ◆ Qu'elle soit organique et non psychologique
- ◆ Que la guérison soit instantanée
- ◆ Qu'aucun médicament ne puisse l'expliquer
- ◆ Qu'elle soit durable
- ◆ Qu'elle soit complète.

Si l'autorité ecclésiastique ne s'est prononcée pour le miracle que pour très peu de guérisons, c'est faute de connaissance et de documents établissant l'état ou la nature de l'affection avant le pèlerinage.

Quoiqu'il en soit, la qualité première est la prudence qui accorde le caractère miraculeux à une guérison dans des cas exceptionnels et rejette l'authentification de miracle si un soupçon d'une thèse médicale existe.

En 1903, le pape Léon XIII demanda la construction d'une reproduction de la Grotte dans les jardins du Vatican. Il reçut une délégation de Lourdes venue à Rome



Edition F. Vireo.

200. LOURDES — Bureau des Constatations.

pour l'étude de sa réalisation. Au cours de son allocution, évoquant les guérisons extraordinaires, le pape s'écria : « *Le miracle est l'éclatante signature de Dieu.* »

Abbé Laurent Pouliquen

Un anniversaire à ne pas oublier



C'était il y a 40 ans, le 30 décembre 1984 !

Le bulletin du Prieuré des Cœurs de Jésus et de Marie n°4 d'avril 1985 rapporte :

« *Le 30 décembre 1984, journée de grâce à Pau avec la bénédiction de la chapelle Saint-Maurice et la première messe solennelle célébrée par son Excellence Monseigneur Lefèbvre. Assistance très nom-*

breuse, beaucoup de joie et de ferveur. »

Le 12 janvier 2025, M. l'abbé Verdet adressait au Ciel, au nom de tous les fidèles présents et passés, ses actions de grâce au cours de la messe chantée de la solennité de l'Epiphanie. Car, comme il le rappelait dans son sermon, l'objet d'une chapelle, après la gloire qui doit être rendue à Dieu, n'est-il pas une *Epiphanie*, c'est-à-dire une manifestation de Dieu aux âmes qui s'y présentent ? Par la sainte messe, par les sacrements qui y sont administrés, par la prédication, à travers les prières des fidèles, etc...

Faisons monter au ciel nos actions de grâce...

Et souvenons-nous de nos bâtisseurs, M. l'abbé Xavier Beauvais qui a acquis la chapelle, et de tous nos anciens !



Cent ans après, la 71^e guérison miraculeuse à Lourdes est reconnue.

Il s'agit de **John Jack Traynor**, ancien soldat britannique très gravement blessé lors de la première guerre mondiale, guéri de l'épilepsie, de la paralysie du bras droit et de la paraplégie, après son passage au Sanctuaire de Lourdes en juillet 1923.

(Suite de la page 1)

Puissions-nous ainsi, sous sa conduite, œuvrer à l'éclosion des saintes vocations qui feront la sainteté de l'Église de demain. »

Mais ce n'est pas tout ! Lors des années jubilaires, une indulgence plénière peut être reçue aux conditions ordinaires, par la visite de tout lieu lié au jubilé à Rome et en Terre Sainte, à la cathédrale du diocèse, et dans les autres lieux choisis par l'Ordinaire du lieu. Pour le diocèse de Tarbes et Lourdes (65), ce sont la cathédrale Notre-Dame de la Sède de Tarbes et le Sanctuaire de Lourdes ; pour le diocèse de Bayonne, Oloron et Lescar (64), ce sont les trois cathédrales du diocèse.

En cette année jubilaire, chers fidèles, je vous souhaite, ainsi qu'à toute votre famille, une sainte année pleine de foi, d'espérance et de charité.

Abbé Patrick Verdet



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



Jubilé 2025

Pèlerinage international à Rome

Envoyez des ouvriers à votre moisson

Du 19 au 21 août

Processions vers les basiliques majeures

Messe solennelle le 20 août au parc Colle Oppio

Pour plus d'informations :

www.pelerinagesdetradition.com et www.iub2025.org

Lourdes, école de spiritualité

Le signe de la Croix

Lors de la première apparition à la Grotte de Massabielle, le jeudi 11 février 1858, Notre Dame apprend à sainte Bernadette à bien faire le signe de la croix.

Sainte Bernadette répétait alors ce geste avant de commencer son chapelet, imitant celui de la Sainte Vierge qui lui apparaissait. Ce spectacle émotionnait les assistants :

« Voyez, s'écria quelqu'un, le signe de croix de Bernadette ! Il n'y a qu'au Ciel qu'on puisse le faire mieux. - Ce n'est pas étonnant, répondit un autre assistant : c'est la Sainte Vierge qui le lui a appris !... »

Plus tard, lorsque Bernadette comparut devant la commission d'enquête présidée par l'évêque de Tarbes, elle renouvela devant ses juges les beaux signes de croix qu'elle avait appris de la Dame.

D'après des témoins oculaires, lorsque Mgr Laurence vit cette petite pauvre joindre les mains et lever les yeux au ciel avec cette expression céleste que la Vierge Marie lui avait apprise, il ne put retenir son émotion et se mit à pleurer.

Ce signe de la croix est un des premiers gestes que l'Eglise, par le ministère du prêtre, nous applique lors du baptême. Geste ô combien présent dans les sacrements, dans la messe, dans l'ensemble du rituel, de toutes les prières et de l'ensemble de la vie chrétienne.

C'est aussi le premier geste qu'une maman apprend à son petit enfant...

De fait, il nous rappelle les deux principaux mystères de notre Foi : la Sainte Trinité, car il est fait *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* ; la rédemption, car nous marquons sur nous la croix par laquelle N.S.J.C. nous a racheté.



Aussi convient-il de bien le faire et surtout de penser à ce que nous faisons, car l'habitude fréquente peut nous en faire oublier l'importance.

En 1866, sœur Bernadette était à Nevers, et sœur Emilienne Duboé rapporta : « Un jour, Bernadette me fit remarquer que je faisais mal le signe de la croix. Je lui répondis qu'assurément je ne le faisais pas aussi bien qu'elle, qui avait appris à le faire de la sainte Vierge. — Il faut faire attention, me dit-elle, c'est beaucoup de bien faire le signe de la croix. »
(Bernadette disait : 1866-3)

Abbé Patrick Verdet

Un geste de Botrel

Devant les tribunaux, on fait prêter serment aux témoins de dire la vérité... Malheureusement, on a enlevé l'image du Christ devant lequel ce serment aurait dû être prêté !

Le Sénat s'était constitué en Haute Cour pour juger un procès politique. Le poète breton, Théodore Botrel, avait été cité comme témoin.

Lorsque fut venu son tour de comparaître, le président l'invita à prêter serment. Théodore Botrel chercha des yeux le crucifix ; ne l'apercevant nulle part, il dit :

« Je suis un chrétien, je suis donc un crucifix vivant. »

Alors, faisant un grand signe de croix, il ajouta :

« Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, je jure de dire la vérité. »

On dit que quelques sénateurs faillirent s'évanouir. Les pauvres !



Denier du Culte :

M. les abbés Verdet et Pouliquen remercient tous les fidèles qui ont versé cette dernière année 2024 leur denier du Culte, qui nous sert à régler les différentes factures et les frais du ministère. Soyez assurés de toutes nos prières.

Que Dieu vous bénisse.

Les raisons providentielles des miracles de Lourdes

En 1878, Mgr Pie, l'illustre évêque de Poitiers, prononçait à Lourdes un discours sur les « *Raisons providentielles du miracle* ». En écoutant l'écho de ses éloquentes paroles, on a l'impression qu'elles sont, 20 ans après, d'une poignante actualité. L'erreur est toujours semblable à elle-même. Les remèdes au mal du doute n'ont pas changé.

C'est pourquoi, en relisant ces pages magnifiques, on demeure persuadé que la force apologétique du miracle de Lourdes reste l'argument suprême pour confondre les incroyants et ramener à la lumière ceux qui se débattent dans la nuit.

« ... Dieu ne fait rien sans motif, sans but. Et qu'a-t-il pu se proposer ici », me demandez vous ?

Le Seigneur lui-même avait répondu avant nous par la bouche du prophète : « *Et vous saurez que je suis au milieu d'Israël, Moi le Seigneur votre Dieu.* »

Ah ! Génération incrédule ! Tu ne veux croire qu'à la raison et qu'à la nature : pour toi, as-tu dit, l'ordre de foi et de révélation est non venu ; à ton sens, l'Évangile n'est pas assez certifié, le ministre ordinaire de l'Église n'est pas suffisamment autorisé.

Est-ce que le Dieu tout-puissant, auquel il a plu d'entrer en communication directe avec la terre, va reculer devant tes négations et tes dédains ? Ou bien plutôt, à tes insolents défis ne va-t-il pas répondre par d'autres défis ? C'en est fait du surnaturel ont dit les hommes du dix-neuvième siècle. Eh bien ! Voici que le surnaturel afflue ; voici qu'il déborde ; voici qu'il jaillit de la Source ; voici qu'il déroule en longs replis les vagues vivantes d'un fleuve de prières, de chants et de lumières ; voici qu'il s'abat ; qu'il se précipite sur des foules que personne ne put dénombrer, et qui sont emportées par la force supérieure d'un courant auquel rien ne résiste. O hommes de la libre pensée, vous n'avez pas voulu en croire ni Moïse et les prophètes, ni le Christ, et ses Apôtres, ni l'Église et ses jugements solennels. Eh bien ! Voici : dans cette gorge de la montagne, dans une anfractuosité longtemps inaccessible, Marie, la Mère de Dieu apparaîtra et parlera à une humble fille des champs, qui racontera ce qu'elle a vu, ce qu'elle a entendu. Ailleurs ils étaient deux : elle sera seule à voir et à entendre. Elle n'aura pour elle ni l'autorité de Moïse et des prophètes, ni celle du Christ et de ses apôtres. L'Église même par l'autorité de son tribunal de première instance, par la sentence du juge ordinaire, qui est l'évêque, se contentera de décerner



un certificat de crédibilité, sans imposer à personne une obligation doctrinale et pratique. Pourvu qu'on demeure dans les limites du respect, l'abstention est permise. Et dans ces conditions, la croyance s'impose d'elle-même avec tant d'autorité et d'efficacité que le monde entier s'en émeut.

L'ébranlement devient tel, que l'administration des voies ferrées a peine à y suffire et qu'elle a trouvé un accroissement de sa richesse en des temps où la langueur des affaires et le contrecoup des calamités publiques l'auraient réduites à l'appauvrissement.

C'est ainsi que le célèbre médecin oppose à chacune des maladies les remèdes contraires. C'est là cette puissante médication qui combat la froideur incroyable du naturalisme par l'application du spécifique surnaturel à sa plus forte dose, à sa plus grande puissance, à son plus haut degré de chaleur. Celui qui tient en ses mains la source de la grâce, et auquel obéissent les lois de la nature, Dieu fera si bien que vous croirez à Bernadette et que par là vous serez ramenés à croire en lui.

Car hélas ! ce n'est pas seulement au Dieu de l'Évangile, au Dieu de la grâce et de la révélation, c'est au Dieu même de la raison et de la nature qu'un trop grand nombre de nos contemporains ont besoin d'être ramenés. Disons-le ! Ceux-là qui crient le plus haut contre le miracle sont ceux qui en ont le plus grand besoin. Les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament suffisent, nous déclarent-ils, et ceux qui disent cela sont le plus souvent ceux qui ne croient ni à l'Ancien ni au Nouveau Testament. Les preuves de raison établissent à elles seules l'existence de Dieu, ajoutent-ils. Ont-ils la prétention de nous l'apprendre à nous, qui dans le concile du Vatican, avons prononcé l'anathème contre quiconque refuserait à la raison la puissance d'arriver par le spectacle du monde créé, à la connaissance certaine de Dieu, créateur et maître du monde.

Mais ces mêmes vengeurs de la raison, nous les entendons, bientôt après, poser l'existence de Dieu parmi les problèmes douteux de la science ; esprits blasés aux yeux de qui le spectacle quotidien de l'univers et la vue constante des causes secondes avec leurs lois régulières et leurs mouvements invariables, finissent par dérober la cause première. Or, dit saint Augustin, c'est précisément pour ces hommes que Dieu, dans

(Suite page 7)

Lourdes, terre d'histoire, terre mariale

Le Sarrasin et la Reine du Ciel

Lourdes est une vieille terre où la protection de la Vierge Marie est attestée dès l'époque de Charlemagne.

Toute l'histoire officielle de la présence dans notre région de ce grand empereur Charlemagne, Roi des Français et Empereur Romain, provient d'un document du XII^e siècle (1118) écrit par un moine irlandais, le moine Marfin, et découvert au XVII^e siècle, par l'historien béarnais, l'évêque Pierre de Marca (1594-1662) dans les archives paloises. Ce parchemin met en scène Turpin, l'évêque du Puy-en-Velay, aumônier de Charlemagne, et le moine Marfin, émaillent d'interminables conversations les langueurs de l'été 778, au monastère de Lavedan.

Pour comprendre le récit qui suit, il faut savoir que Charlemagne, se rendant en Espagne pour venir en aide au cheik de Saragosse, Soliman Ben Alarabi en lutte contre son seigneur, l'émir de Cordoue, Abd Al Rahman, s'était emparé de la cité et de tout le comté de Horra [Bigorra], mais trouvait de la résistance devant le château de Mirambel, occupé par le chef Maure, Mirat. Or ce château, situé dans la ville qui s'appellera plus tard Lourdes, était considéré comme une étape du Piémont avant le col du Boucharo, passage retenu par certains pour traverser les Pyrénées.

Depuis longtemps, l'empereur le tenait assiégé sur trois points différents du côté de Ferragut, du côté d'Hyppolite et de celui de Saint Georges. Mirat seigneur de Mirambel avait été sommé de se rendre et de devenir chevalier de Charlemagne, après avoir reçu le baptême ; mais il répondit, que *tant qu'il aurait la possibilité de se défendre un seul jour, jamais il ne consentirait à se soumettre à un mortel quelconque.*

C'est pourquoi, le roi fatigué de ses ennuis d'un long siège songeait à se retirer. Mais Sainte-Marie, mère de Dieu, Notre-Dame du Puy en Velay, invoquée par d'humbles prières, opéra un miracle de la grâce. Un aigle saisissant dans ses serres un énorme poisson du lac, l'avait déposé intact sur une des parties élevées du château qui conserve aujourd'hui le nom de « pierre de l'aigle ». Le commandant étonné, se hâta de l'envoyer à Charlemagne en lui faisant dire qu'il se trompait fort s'il espérait le réduire par la famine, tant que son vivier lui fournirait de si beaux poissons. Le roi fut tout à fait déconcerté.

Pendant plusieurs mois, Mirat, dans la citadelle de Mirabel, résista donc à tous les assauts, à toutes les sommations de se rendre, et à toutes les propositions d'être fait comte et chevalier de Charlemagne s'il consentait néanmoins à se faire baptiser. Le chef Maure répondit alors fièrement : « *Je ne connais aucun mortel au-dessus de moi et je préférerai la*



mort à la capitulation. »

Le document raconte l'histoire légendée du siège du château de Lourdes par le roi Charles et la reddition de l'occupant, Mirat. Suite au miracle du poisson, une négociation eut lieu entre ce dernier et l'évêque du Puy, aumônier et ambassadeur de Charlemagne. Mirat accepta de se rendre, non pas au roi des Francs mais à la reine du Puy, la Vierge Marie. Mirat se convertit, se fit baptiser, et en échange garda la ville et le château appelé alors Mirambel.

Voici le récit :

« Ce que je m'appête à te raconter, frère Marfin, tu n'es pas obligé de le croire. Mais je t'en prie, écoute-moi avec ton cœur et ta foi.

L'évêque marque une pause. La citadelle de Mirembelle est un édifice extraordinaire. Ses constructeurs furent divinement inspirés, tant l'habileté et l'intelligence avec lesquelles ils la conçurent en font une place stratégique quasi imprenable. Grâce à elle, un simple prince, Mirat le Sarrasin, a pu résister pendant des mois au terrible assauts de la puissante armée de Charlemagne dont je faisais partie. Vraiment, Marfin, ce siège semblait durer depuis toujours. Et si l'imposante roche rendait impossible la sape des fondations, les ressorts et les cordes des balistes, eux, fonctionnaient à plein, lançant pierres, poutres et charognes par-dessus les épaisses murailles. Mais aucun instrument de guerre ne venait à bout de ses puissantes fortifications. Or, ce prince sarrasin

n'était probablement pas le mécréant que l'on imaginait : un homme capable de repousser les limites du supportable, d'obtenir le soutien indéfectible des siens, de leur inspirer la force et le courage de combattre à un contre dix... le penses-tu si éloigné de Dieu ?

"Certes, l'homme a de l'étoffe. De là à en faire un homme de foi, non, je ne crois pas, répond Marfin les sourcils arqués par le scepticisme. Pourquoi n'a-t-il pas prêté allégeance à Charles le Grand ? Pourquoi laisser obstinément flotter son étendard et infliger aux siens les affres de son orgueil ?

Je pensais comme toi, jusqu'à ce qu'un événement assez singulier auquel j'ai pu assister, vienne ébranler mes certitudes."

Marfin, ayant eu vent dudit incident, contemple l'évêque avec un air dubitatif.

"Qu'un aigle majestueux survole la forteresse et dépose un saumon encore vif aux pieds de cet infidèle, n'est-il pas un fait troublant ? " reprend Turpin. Quand Mirat le ramasse, son attention se porte instinctivement vers l'origine du présent. Cherche-t-il une trace de l'aigle si généreux ? Non, son regard est immobile. Il fixe le ciel. Un indicible sourire se dessine sur

(Suite page 7)

(Suite de la page 6)

son visage. Du haut des remparts, il regarde la tente de notre auguste roi et crie : *"Comment quitter les largesses de cette terre ? Autour de moi, je ne vois que profusion et fertilité. Ce saumon est magnifique ! Mais ce n'est qu'un parmi des centaines. Prenez-le, la nature semble moins charitable avec vous !"* Et il jette le poisson en notre direction.

Pour les soldats Francs, atteints dans leur chair, las d'un siège sans fin, c'est le coup de grâce. Chez notre roi aussi le doute commence à germer. Tous songent à reculer.

C'est à ce moment précis que je décidai d'aller vers ce Mirat qui prétendait posséder abondance et force. Plusieurs détails, imperceptibles pour mes compagnons, m'autorisaient à croire en la présence de Dieu à l'intérieur de ces fortifications. Je n'aurais qu'à parler, et Dieu ferait le reste. J'en étais convaincu.

Je demandai alors à notre roi de me laisser tenter une ultime manœuvre. Les échecs successifs et l'insupportable idée de la retraite suffirent à le persuader. J'entrai bientôt seul à la rencontre de ce prince sarrasin.

Devant le délabrement de ses troupes, affamées, épuisées, malades, je compris que je ne ressortirais de là vivant que si mon intuition était juste, car jamais Mirat ne me laisserait révéler sa faiblesse à l'extérieur de son camp.

Il m'attendait.

"Prince Mirat, tout comme mon roi, j'admire le courage et la loyauté que tu inspires à tes hommes. Tu as prévenu que jamais tu ne te soumettrais à un mortel, quel qu'il soit, et tu as tenu parole. Je ne viens donc pas m'entretenir de cela, mais te



parler du hasard. Ce matin, un aigle a déposé à tes pieds un superbe saumon..."

Mirat, étrangement serein, me coupa la parole : *"C'est exact. Je n'y ai pourtant pas vu de hasard. J'y ai vu un signe. Cet aigle, dont les serres laissent échapper un si beau saumon... Les saumons remontent les cours d'eau pour perpétuer leur race et meurent peu de temps après. Pourquoi ne restent-ils pas en pleine mer. L'espace de liberté est infini, la nourriture abondante... C'est comme si le point central, le sens de toute leur existence se situait là : souffrir en allant à contre-courant, et enfin donner la vie. Nous souffrons tous ici, mais à quoi pourrions-nous donner naissance qui surpasse le simple fait d'exister ? Le sais-tu ?"*

"Oui, répondis-je. A une cité libérée de tout fief terrestre, une cité ne relevant que de la plus noble Dame qui fût : Sainte Marie du Puy, Mère de Dieu, à laquelle même Charlemagne, le plus illustre des mortels, se soumet. Deviens son chevalier et offre au pays de Bigorre la plus glorieuse et la plus juste des gouvernances. L'histoire se souviendra de toi comme du fondateur d'une cité divine, n'appartenant qu'à la Reine du Ciel."

Pour la seconde fois de ce jour extraordinaire, Mirat sourit.

"La suite, tu la connais, frère Marfin. Mirat, baptisé, s'appelle aujourd'hui Lorus. La cité, théâtre de cet authentique miracle, portera bientôt son nom, Lourdes, et deviendra le fief céleste et exclusif de la Vierge Marie, sainte Mère de Dieu pour toujours."

A suivre...

(Suite de la page 5)

sa miséricorde, s'est réservé de faire à propos, en dehors du cours usité de la nature, non pas des œuvres plus grandes en elles-mêmes, mais des œuvres inaccoutumées par lesquelles il réveillerait leur attention et se démontrerait plus sûrement à eux.

Dites ce que vous voudrez, c'est chose acquise que plus d'un philosophe athée a retrouvé ici la croyance de Dieu. Pour ma part, j'ai connu un homme du monde élevé à l'école du matérialisme, un docteur médecin, qu'aucun argument n'avait pu ramener à Dieu durant les phases d'une très longue maladie, et qui, tout-à-coup, soumettant à son diagnostic très exercé le cas pathologique de Bernadette et tout l'ensemble des phénomènes de Lourdes, s'est mis à réciter le *Credo*, le *Je crois en Dieu* qu'il avait désappris depuis cinquante ans et n'a pas tardé à demander à recevoir les sacrements de l'Église. C'est ainsi que Dieu possède en propre des moyens directs d'action et de persuasion dont il n'a pas disposé, même en faveur du ministre ordinaire de son

Église. Il a une façon à lui de donner à sa voix l'accent qui révèle sa vertu. Nul alors ne peut la méconnaître, à moins qu'il ne soit de la famille de cet aspic naturellement sourd et qui se bouche encore les oreilles pour ne pas entendre.

Disons-le ! Quand le miracle se produit dans de pareilles proportions ; quand il éclate subitement, quand il se renouvelle quotidiennement, quand il déconcerte toutes les prévisions de l'art, quand il met en défaut toutes les données de la science, il n'y a qu'à s'incliner et à reconnaître que Dieu est toujours présent dans la création et présent dans l'Église. Car enfin si chaque jour des infirmités particulières sont miraculeusement guéries, est-il donc plus difficile à Dieu d'opérer, plus difficile à la Mère de Dieu d'obtenir la guérison de la Société chrétienne, cette fille d'Abraham qui ne peut rester dans les liens dont elle est garrottée, sans que la cause de Dieu soit profondément atteinte ici-bas.

Monseigneur Louis-Edouard PIE

Horaires habituels des Messes et Offices

à Lourdes

Messe le dimanche : 9h00

Messes en semaine : 11h00 et quelquefois 7h30

Heure Sainte les jeudis de 20h30-21h30

Confessions : En semaine, sur demande (RDV),
ou avant ou après les messes.

Le dimanche : 1/2h avant la messe

Catéchisme pour enfants : Voir avec les Sœurs

Catéchismes pour adultes : Mardi soir à 20h00 (hors
vacances ; durée : pas plus d'une heure)...

à Pau

Messe le dimanche : 11h00

Messes en semaine : Se renseigner

En général les 1^{ers} vendredi (18h30) et samedi du
mois (8h30), et les grandes fêtes (18h30 en semaine)

Confessions : 1/2h avant les messes

Catéchisme pour enfants : Voir avec les abbés.

A Cierp-Gaud :

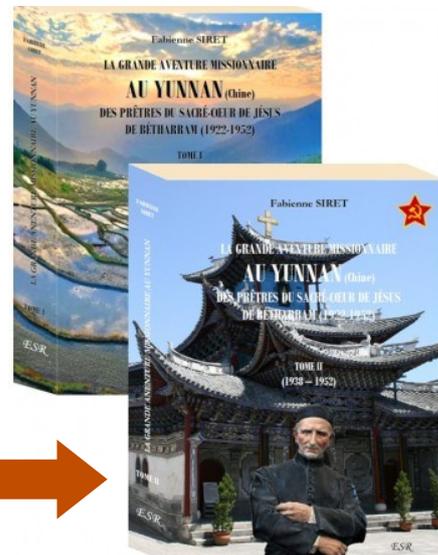
Messes les dimanches, se renseigner : 06.59.57.61.74

Pour recevoir les communications par voie électronique

Le District de France, depuis quelques années, s'est doté d'une plateforme, **Assocconnect**, qui sert à la fois à tenir un fichier des Prieurés, selon les règles en vigueur, à émettre des reçus fiscaux pour les dons et deniers du culte, et envoyer également en nombre des messages. Pour les recevoir, il suffit de communiquer une adresse courriel valide, l'adresse courrier et les numéros de téléphone à l'adresse suivante : 65p.lourdes@fsspx.fr

Mardi 14 janvier 2025, à 20h00, conférence de Mme Fabienne Siret : *La grande aventure missionnaire au Yunnan (Chine) des prêtres de Bétharram (1922-1937)* : Editions Saint-Rémi.

Nous avons encore un exemplaire des deux tomes en dépôt-vente.



Dates à retenir à la Maison Saint-Ignace et à Pau :

A Lourdes, à la Maison Saint-Ignace

- Mardi 14 janvier, 20h00, conférence de Mme Fabienne Siret : *La grande aventure missionnaire au Yunnan (Chine) des prêtres de Bétharram (1922-1937)*.
- Récollecion de carême : Dimanche 23 mars : 15h30, conférence ; confessions ; Vêpres et Salut. Thème : *Année jubilaire, année de miséricorde et de grâces*.
- Vendredis de Carême, Chemin de Croix aux Espélugues à 15h00.

**Réunions du Tiers-Ordre
de la FSSPX à Etcharry (10h00-16h00)**

Samedis 1er février et 3 mai 2025

Confirmations le samedi 29 mars à Saint-Macaire

A Pau, chapelle Saint-Maurice

- **Dimanche 12 janvier** : Après la messe de 11h00, repas paroissial tiré du sac...
- **Samedi 1^{er} février** : Conférence par M. l'abbé Verdet, après la messe de 8h30 : *La liturgie, source de vie spirituelle, suite*.
- **Samedi 1^{er} mars** : Conférence par M. l'abbé Verdet, après la messe de 8h30 : *Année jubilaire, année de miséricorde*.
- **Samedi 5 avril** : Conférence par M. l'abbé Verdet, après la messe de 8h30 :

Messes lors des grandes fêtes de ce trimestre :

- ◆ Mercredi 5 mars : Cendres. Mercredi 19 mars : Fête de saint Joseph. Mardi 25 mars : Fête de l'Annonciation.
- ◆ Semaine Sainte : Jeudi Saint à 19h00 ; Voir annonces.



Prieuré Sainte-Bernadette

20, Chemin de l'Arrouza
65100 LOURDES

☎ 09.67.24.28.50 - Courriel : 65p.lourdes@fsspx.fr
Pour joindre les sœurs : ☎ 05.62.92.57.60

Chapelle Saint-Maurice

3 - 5 rue Jean Jaurès
64000 PAU

(Contacts des prêtres à Lourdes)

